



Commissariat aux Comptes
Expertise Comptable
Fiscalité
Conseil
Tél. : + 687 25 54 54 - Mail : contact@kpmg.nc

Immeuble Koneva
3 rue Ernest Massoubre
Baie de l'Orphelinat
BP 2232 - 98846 Nouméa
Nouvelle-Calédonie

**Chambre de Commerce, d'Industrie, des
Métiers et de l'Agriculture de Wallis &
Futuna (« CCIMA W&F »)**

**Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes annuels**
Exercice clos le 31 décembre 2022

CCIMA W&F
BP 457 – Mata Utu – 98600 Wallis
Ce rapport contient 16 pages
Ref : CR1003620

© KPMG Audit SARL

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre en Nouvelle-Calédonie de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

SARL au capital de 1.140.000 F | RCS 96 B 457 358 | Ridet 457 358 001

Associés :

Thierry Granier
Jacques Le Maître
Lan Nguyen

Stéphanie Bourgoïn
Romain Chomiki
Chloé Duquesne
Manuel Nguyen



Commissariat aux Comptes
Expertise Comptable
Fiscalité
Conseil
Tél. : + 687 25 54 54 - Mail : contact@kpmg.nc

Immeuble Koneva
3 rue Ernest Massoubre
Baie de l'Orphelinat
BP 2232 - 98846 Nouméa
Nouvelle-Calédonie

CCIMA W&F

Siège social : BP 457 – Mata Utu – 98600 Wallis

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la CCIMA W&F,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la délibération n°02/CCIMA/2020 du 17 avril 2020, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Métiers et de l'Agriculture de Wallis & Futuna (« CCIMA W&F ») relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Chambre à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



© KPMG Audit SARL

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre en Nouvelle-Calédonie de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

SARL au capital de 1.140.000 F | RCS 96 B 457 358 | Ridet 457 358 001

Associés :

Thierry Granier
Jacques Le Maître
Lan Nguyen

Stéphanie Bourgoin
Romain Chomiki
Chloé Duquesne
Manuel Nguyen

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans la note 2 « Principes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant les corrections d'erreurs relatives au traitement des subventions et des fonds dédiés réalisées au cours de l'exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis, nous avons vérifié que les modalités retenues pour la comptabilisation des subventions d'exploitation, et notamment l'estimation du report en fonds dédiés, décrites dans la note 2 « Principes comptables » de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes à la doctrine comptable, et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de la Commission des finances et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres consulaires.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Commission des Finances.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la

falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nouméa, le 7 juillet 2023

KPMG Audit



Chloé Duquesne
Associée

CCIMA WALLIS ET FUTUNA

ETATS FINANCIERS

Pour l'exercice du 01.01.2022 au 31.12.2022

(Exprimés en F.CFP)

S O M M A I R E

	Pages
BILAN	01 - 02
COMPTE DE RESULTAT	03 - 04
ANNEXE	05 - 10

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Francs	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	338 050	125 735	212 315	33 967	178 348	525.06
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	3 612 609	1 173 037	2 439 572	6 582 661	4 143 089	62.94
	Autres immobilisations corporelles	23 879 158	13 914 753	9 964 405	12 566 398	2 601 993	20.71
	Immobilisations en cours	11 433 327		11 433 327	5 407 600	6 025 727	111.43
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	5 000 000		5 000 000		5 000 000	
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	300 000		300 000	300 000		
	Total I	44 563 144	15 213 525	29 349 619	24 890 626	4 458 993	17.91
	Comptes de liaison Total II						
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	557 480		557 480	500 972	56 508	11.28
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	219 270		219 270	22 876	196 394	858.52
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	6 968 753	960 650	6 008 103	6 636 851	628 748	9.47
	Autres créances	28 093 045	1 844 995	26 248 050	44 661 919	18 413 869	41.23
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	39 376 698		39 376 698	8 830 936	30 545 762	345.89
	Charges constatées d'avance (3)	1 056 967		1 056 967	984 629	72 338	7.35
	Total III	76 272 213	2 805 645	73 466 568	61 638 183	11 828 385	19.19
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		120 835 357	18 019 170	102 816 187	86 528 809	16 287 378	18.82

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Francs	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	19 642 478	9 932 824	29 575 302	297.75
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	15 327 350	29 575 302	44 902 652	151.82
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	70 489 379	16 649 164	53 840 215	323.38
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	74 804 507	36 291 642	38 512 865	106.12
	Comptes de liaison				
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	7 874 453		7 874 453	
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	3 566 749	24 042 725	20 475 976	85.16
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III	11 441 202	24 042 725	12 601 523	52.41
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 006 494	15 497 346	10 490 852	67.69
	Dettes fiscales et sociales	8 121 846	6 092 821	2 029 025	33.30
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 268 475	4 604 275	1 335 800	29.01
	Autres dettes	173 663		173 663	
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	Total IV	16 570 478	26 194 442	9 623 964	36.74
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	102 816 187	86 528 809	16 287 378	18.82

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

16 570 478 26 194 442

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Francs	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	1 476 627		5 237 440		3 760 813	71.81
Production vendue de Biens et Services						
Production stockée						
Impôts, droits et taxes	66 756 624		59 630 904		7 125 720	11.95
Subventions d'exploitation	14 172 150		32 028 502		17 856 352	55.75
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	489 517				489 517	
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	4 981 750		4 160 000		821 750	19.75
Total I	87 876 668		101 056 846		13 180 178	13.04
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	83 269		4 384 256		4 300 987	98.10
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	56 508				56 508	
Autres achats et charges externes	46 052 371		50 322 994		4 270 623	8.49
Impôts, taxes et versements assimilés	11 150				11 150	
Salaires et traitements	39 518 531		28 624 839		10 893 692	38.06
Charges sociales	7 800 548		5 616 913		2 183 635	38.88
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	6 465 998		5 194 457		1 271 541	24.48
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions	960 650				960 650	
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Autres charges (2)	3 860 000		5 731 777		1 871 777	32.66
Total II	104 696 009		99 875 236		4 820 773	4.83
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	16 819 341		1 181 610		18 000 951	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Francs	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change		34			34	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		34			34	
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		24 800			24 800	
Différences négatives de change		16			16	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		24 816			24 816	
2. Résultat financier (V-VI)		24 782			24 782	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		16 844 123		1 181 610	18 025 733	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 399 143		736 232	1 662 911	225.87
Produits exceptionnels sur opérations en capital				1 250 000	1 250 000	100.00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII		2 399 143		1 986 232	412 911	20.79
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		10 006 278		662 189	9 344 089	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 632 620			1 632 620	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		9 719 448			9 719 448	
Total VIII		21 358 346		662 189	20 696 157	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		18 959 203		1 324 043	20 283 246	NS
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)		90 275 845		103 043 078	12 767 233	12.39
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)		126 079 171		100 537 425	25 541 746	25.41
Solde intermédiaire		35 803 326		2 505 653	38 308 979	NS
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		20 475 976		38 948 465	18 472 489	47.43
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				11 878 816	11 878 816	100.00
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		15 327 350		29 575 302	44 902 652	151.82

**Chambre de commerce et d'industrie, des métiers et de l'agriculture
(CCIMA) des îles Wallis et Futuna**

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS

Pour l'exercice du 01.01.2022 au 31.12.2022

(Exprimée en F.CFP)

NOTE 01 - PRESENTATION DE L'ACTIVITE

La Chambre est constituée d'adhérents ayant une activité dans les domaines du commerce et de l'industrie, des métiers de l'artisanat et de l'agriculture, l'élevage et la pêche. Elle constitue auprès des pouvoirs publics l'organe représentatif des intérêts généraux de ces trois secteurs d'activités dans le Territoire.

La Chambre a son siège à Mata-Utu (Wallis). Sa circonscription s'étend sur l'ensemble du Territoire des îles Wallis et Futuna.

La Chambre de commerce et d'industrie, des métiers et de l'agriculture a le statut d'établissement public territorial doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière.

NOTE 01 Bis - FAITS MARQUANTS

L'exercice a été marqué par la reprise post épidémie de COVID.

Par ailleurs, la CCIMA a pris une participation à hauteur de 5% (représentant 5 MF) dans la SEM Falé des Entreprises. Le projet est en cours.

NOTE 02 - PRINCIPES COMPTABLES

Les règles générales appliquées pour l'établissement et la présentation des comptes annuels résultent des dispositions du plan comptable général.

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- permanence des méthodes comptables par rapport à l'exercice précédent.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Suite aux dysfonctionnement du suivi des subventions des années précédentes, nous avons opéré en 2022 des modifications dans notre organisation. Ainsi, les comptes 2022 comportent des impacts liés aux subventions & fonds dédiés des années précédentes.

Ces améliorations dans le suivi impactent notamment le résultat exceptionnel à hauteur de + 20,4 MF (produit de variation de fonds dédiés) compensé par 9,4 MF de charges exceptionnelles.

NOTE 03 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

1°) Tableau récapitulatif

Les variations des valeurs brutes et des amortissements cumulés s'analysent comme suit :

VALEURS BRUTES	31.12.2021	Augmentations	Diminutions	31.12.2022
Concessions & droits (immobilisations incorporelles)	110 000	228 050		338 050
Matériel et outillage industriel	5 156 159	113 950	1 657 500	3 612 609
Agencement & aménagement	4 674 902		4 674 902	0
Matériel de transport	15 720 000			15 720 000
Matériel et informatique	3 307 390	378 702	449 700	3 236 392
Mobilier de bureau	3 117 730	1 663 836	186 000	4 595 566
Matériel audiovisuel	76 500	250 700		327 200
Immobilisations en cours	5 407 600	6 025 727		11 433 327
Total	37 570 281	8 660 965	6 968 102	39 263 144
	=====	=====	=====	=====

AMORTISSEMENTS	31.12.2021	Augmentations	Diminutions	31.12.2022
Concessions & droits (immobilisations incorporelles)	76 033	49 702		125 735
Matériel et outillage industriel	531 916	1 038 013	396 892	1 173 037
Agencement & aménagement	2 716 484	682 980	3 399 464	0
Matériel de transport	7 130 175	3 153 137		10 283 312
Matériel et informatique	1 202 497	891 706	496 331	1 597 872
Mobilier de bureau	1 308 482	819 956	139 424	1 989 014
Matériel audiovisuel	14 068	30 487		44 555
Total	12 979 655	6 665 981	4 432 111	15 213 525
	=====	=====	=====	=====

2°) Valeur brute des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan au coût d'acquisition.

3°) Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur les durées d'utilisation suivantes :

Concessions & droits (immobilisations incorporelles)	:	3 à 5	Ans
Matériel et outillage industriel	:	5	Ans
Agencement & aménagement	:	5	Ans
Matériel de transport	:	5	Ans
Matériel et informatique	:	3 à 5	Ans
Mobilier de bureau	:	5	Ans

NOTE 04 - STOCKS ET EN COURS

Les stocks sont évalués au coût moyen unitaire pondéré.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achat.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle est inférieure au coût d'acquisition.

Ce poste s'analyse comme suit :

	31.12.2021	31.12.2022
Stock de semences	500 972	557 480
Total	500 972	557 480

NOTE 05 - CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Ce poste s'analyse comme suit :

	31.12.2021	31.12.2022
Clients	6 636 851	4 926 802
Clients douteux	0	2 041 951
Factures à établir	0	0
Sous-total	6 636 851	6 968 753
Dépréciation des clients douteux	0	960 650
Total	6 636 851	6 008 103
	=====	=====

Le total des créances clients et comptes rattachées est exigible à moins d'un an.

NOTE 06 - AUTRES CREANCES

Elles se détaillent comme suit :

	31.12.2021	31.12.2022
Subventions à recevoir	43 513 221	25 682 574
Créances sur cessions d'immobilisations	1 050 000	2 391 995
Personnel - rémunérations dues	93 098	18 476
Total	44 656 319	28 093 045
	=====	=====

Le total des autres créances est exigible à moins d'un an.

NOTE 07 - DISPONIBILITES

Ce poste s'analyse comme suit :

	31.12.2021	31.12.2022
BWF	8 636 730	39 309 463
Caisse	194 206	67 235
Total	8 830 936	39 376 698
	=====	=====

NOTE 08 - FONDS PROPRES

Cette rubrique a évolué comme suit au cours de l'exercice :

	31.12.2021	Augmentations	Diminutions	31.12.2022
Report à nouveau	(9 932 824)		29 575 302	19 642 478
Résultat de l'exercice	29 575 302	(15 327 350)	(29 575 302)	(15 327 350)
Subvention d'investissement	16 649 164	53 840 215		70 489 379
Total	36 291 642	38 512 865	0	74 804 507
	=====	=====	=====	=====

NOTE 09 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION ET FONDS DEDIES

Cf. tableau en annexe

NOTE 10 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste s'analyse comme suit :

	31.12.2021	31.12.2022
Provisions pour risques	0	7 874 453
Provisions pour charges	0	0
Total	0	7 874 453
	=====	=====

NOTE 11 - DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Ce poste s'analyse comme suit :

	31.12.2021	31.12.2022
Fournisseurs	10 378 477	3 375 576
Factures non parvenues	5 118 869	1 630 918
Total	15 497 346	5 006 494
	=====	=====

NOTE 12 - DETTES FISCALES ET SOCIALES

Elles se récapitulent comme suit :

	31.12.2021	31.12.2022
Congés payés	3 915 676	5 398 627
Sécurité sociale	2 177 145	2 723 219
Total	6 092 821	8 121 846
	=====	=====

NOTE 13 - VENTILATION DES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ils se récapitulent comme suit :

	31.12.2021	31.12.2022
Ventes de marchandises	5 237 440	1 476 627
Impôts, droits et taxes*	59 630 904	66 756 624
Subventions d'exploitation	32 028 502	14 172 150
Autres produits	4 160 000	5 471 267
Total	101 056 846	87 876 668
	=====	=====

*Les impôts, droits et taxes sont reconnus en produits l'année de reversement à la CCIMA (et non celle du fait générateur).

NOTE 14 - EFFECTIFS DE LA CCIMA

	31.12.2021	31.12.2022
Effectif moyen	11	10

Annexe - Suivi des subventions d'exploitation et fonds dédiés

Objet de la convention	Tiers payeur	Subventions octroyées		Dépenses réalisées		Montant des fonds dédiés	Produits à recevoir
		Montant total octroyé	Subventions octroyées en 2022	Avant 2022	2 022		
Installation des jeunes agriculteurs	MAA	4 369 433		3 731 304		15 951	0
Groupe Initiative Jeunesse	DSA	52 495 048		50 943 827	1 551 221	0	0
Groupe Initiative Jeunesse	CCT	408 911	408 911			0	0
Groupe Initiative Jeunesse	CCT	1 890 209	1 890 209	0	2 090 357	0	1 890 209
Fonds Pacifique 2019 - Projet n°1982	FP	1 193 317		0		1 193 317	0
Fonds Pacifique 2019 - Projet n°1985	FP	954 654		0		954 654	0
12e Foire du pacifique	Etat/ AT/ Tourisme / STAC	5 886 634	5 886 634		13 267 601	0	0
12e Foire du pacifique	CCT	5 986 396	5 986 396				
Convention relative au financement d'organisation de marchés mensuels à Futuna	DSA + Etat	2 932 339		1 181 934	1 032 568	717 837	0
Convention relative au financement d'un projet d'appui aux filières agricoles	Convention Etat	5 000 000		5 180 000		0	0
Accompagnement création de la SEM Falé des Entreprises	CCT	1 370 000		0	685 000	685 000	0
Convention relative à l'organisation d'une foire territoriale de Noël à Wallis	CCT	12 700 000		21 754 941		0	0
Foire du pacifique	Assemblée Territoriale	250 854		0		0	0
		95 437 794	14 172 149	82 792 006	18 626 747	3 566 759	1 890 209